

# Valoriser son image professionnelle

## Objectif(s)

- Appréhender la notion de compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être),
- Comprendre la notion de savoir-être professionnel et prendre conscience de son importance dans le processus de recrutement et de maintien en emploi,
- Identifier, intégrer les attentes des entreprises au regard d'un projet professionnel, du métier ou du secteur recherché et renforcer ses savoir-être professionnels en lien avec ces attendus,
- identifier ses acquis en termes de savoir-être professionnels et apprendre à les valoriser, à les transformer en atouts.

## Durée

Durée maximale de 20 jours ouvrés (dont 3 entretiens : contractualisation, mi-parcours, final).

- 5 jours de découverte et d'appropriation des savoir-être professionnels sous la forme d'ateliers ludiques et participatifs.
- + 4 jours maximum possible s de renforcement de savoir-être professionnels en lien avec le secteur/métier visé
- Prestation alternant des temps individuels (entretiens) et des temps collectifs
- Amplitude horaire journalière de 8 h ,repas inclus et pris en charge par le prestataire. Planning remis lors du premier entretien.

### Public concerné

Toute personne inscrite à Pôle emploi **capable de se projeter dans un secteur/métier** et plus particulièrement :

- Personne pour laquelle « manque » la compétence en savoir-être pour accéder à un emploi
- Personne / Jeune ayant peu ou pas d'expérience professionnelle et méconnaissant les codes, les exigences des entreprises
- Demandeur d'emploi durablement éloigné de l'entreprise
- Demandeur d'emploi ayant effectué sa carrière dans une entreprise unique et n'ayant pas suivi les évolutions du marché du travail
- Ancien détenu en réinsertion.

## Conditions d'accès

**Pré-requis :** Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.

### Modalité et délais d'accès

La prescription de la prestation VSI relève d'une décision de Pôle Emploi avec l'accord du bénéficiaire.

La prestation VSI peut être mobilisée à tout moment du parcours du demandeur d'emploi. Vous serez alors convoqués pour un entretien de contractualisation avec un démarrage de la prestation au bout de 3 jours sous réserve de l'atteinte de l'effectif minimum requis, soit 5 personnes. Vous serez 10 maximum par groupe.

**Tarif/Financement :** Prestation financée par Pôle Emploi - La formation est gratuite.

**Statut :** Cette prestation n'entre pas dans le cadre de la formation professionnelle rémunérée.

## Modalités pédagogiques

### Organisation

Au cours d'un premier entretien, vous faites le point sur vos besoins et vos attentes pour définir les objectifs que vous voulez atteindre à l'issue de la prestation.

**Puis en groupe restreint de 5 à 10 personnes**, l'action s'articule autour de mises en situation et d'ateliers d'identification des compétences attendues par le recruteur et de valorisation des atouts professionnels du candidat.

En fonction de vos besoins, vous pouvez choisir de participer à des ateliers supplémentaires pour approfondir vos acquis.

## **Modalités pédagogiques (suite)**

La prestation comprend 2 phases distinctes :

- une partie « socle commun » comprenant 3 ateliers obligatoires : atelier 1 (partage de la notion de compétences et dimensions du savoir-être) - atelier 2 (adopter le regard de l'entreprise pour comprendre ses attentes) - atelier 3 (identification des écarts et mise en action)
- une seconde partie « à la carte » avec 1 à 4 modules optionnels : module 1 (dimension individuelle) - module 2 (dimension collective - travail en équipe) - module 3 (dimension entreprise) - module 4 (image de soi - valorisation personnelle)

### **Suivi -Evaluation**

Un entretien individuel à mi-parcours aura lieu avec le référent afin d'identifier les acquis des modules et à déterminer les besoins restants.

En fin de prestation, un **bilan et un questionnaire d'évaluation des savoir-être** établis par Pôle Emploi seront complétés et transmis au cours d'un entretien individuel avec le référent.

## **Accessibilité**

Concernant les personnes en situation de handicap : Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.

Tous nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## **Lieux d'intervention**

**Corrèze** : Brive La Gaillarde  
**Creuse** : Guéret  
**Haute-Vienne** : Limoges  
**Vienne** : Châtellerault - Poitiers

## **Contact**

Creuse – Corrèze – Haute-Vienne  
05 55 77 61 09 ou 05 55 79 06 06 –  
[contact@groupe-fel.fr](mailto:contact@groupe-fel.fr)

Vienne  
06 40 22 01 64 –ou 05 55 79 06 06  
[contact@groupe-fel.fr](mailto:contact@groupe-fel.fr)